

DISCERNER NOTRE LIEN A L'EUCARISTIE

QUELQUES PISTES DE REFLEXION...



La situation que nous vivons actuellement, la privation de toute célébration publique de la messe, n'est évidemment pas souhaitable. Elle est en tout cas inédite. La tentation d'y répondre par des pratiques ou des propositions non prévues par l'Église et par sa Tradition est grande mais ne me semble pas satisfaisante. Cette situation est à vivre comme un temps d'épreuve, un temps de combat mais aussi de purification.

Vous trouverez plus bas quelques extraits du Magistère qui relèvent une tension et un paradoxe entre deux réalités de la vie de l'Église, nécessaires pour tous.

Nous avons besoin de nous « nourrir » spirituellement et/ou sacramentellement de la sainte Eucharistie. C'est au sacrifice du Christ que nous communions en participant activement à la messe. La communion de chaque fidèle au corps eucharistique du Christ construit le corps ecclésial du Christ que l'assemblée visible manifeste pleinement : c'est la raison d'être d'une communauté paroissiale dans sa diversité. La communion lie donc les membres de ce corps les uns aux autres en même temps qu'à sa tête. **L'Église fait l'Eucharistie mais l'Eucharistie fait l'Église !**

Dans les conditions qui sont les nôtres aujourd'hui, nous sommes empêchés de former une assemblée visible. Cette situation exceptionnelle nous invite à nous interroger sur notre lien à l'Eucharistie dans toutes ses dimensions, personnelle bien sûr mais aussi communautaire et ecclésiale, sans oublier le lien entre la Parole de Dieu et l'Eucharistie, le lien entre charité et Eucharistie. Je ne prétends pas avoir la bonne solution, je voudrais par quelques réflexions nous inviter à prendre le temps de nous poser quelques questions :

- Nous vivons dans une société de consommation dont nous dénonçons l'individualisme : nos réactions peuvent être marquées par cette tendance profonde et le risque existe que notre lien à l'Eucharistie puisse être abîmé par ce monde qui nous entoure. Participer à la messe, communier, **ne peut pas être un droit que l'on revendique mais un don**, le don que Dieu nous fait de lui-même.
- Ce « jeûne eucharistique » (en nous empêchant de participer à la messe) nous est en quelque sorte imposé pour des raisons que nous pouvons percevoir comme injustes. **Cette privation ne peut-elle pas être féconde** et renouveler notre désir eucharistique, un peu comme une attente qui dilate la faim et la purifie ? Pour cela, faut-il alors la contourner ?
- Ma mission au sein de l'AED (Aide à l'Église en Détresse) me met régulièrement en contact avec des frères chrétiens qui sont aujourd'hui réellement persécutés et qui ne peuvent, ni assister à la messe, ni communier. Pourtant, leur dévotion eucharistique et leur foi dépassent de loin la mienne. **Leur témoignage n'a-t-il pas quelque chose à nous apprendre ?** Comment prenons-nous en compte dans notre pratique habituelle le fait qu'un très grand nombre de nos frères catholiques soient habituellement privés de la célébration eucharistique à cause du manque de prêtres et de missionnaires, des guerres, d'exils, de dictatures ? Pour autant, sont-ils abandonnés de tous secours de la Grâce ? Car chaque messe est célébrée « pour la multitude ».
- Faut-il refuser, repousser cette croix, cette épreuve ? Ne faut-il pas savoir aussi **l'offrir comme un juste sacrifice spirituel** ? Comme une autre manière d'être unis au sacrifice eucharistique où toutes nos vies sont offertes et consommées comme le dit saint Paul aux Romains (Rm 12,1 et sv) ?

Peut-être pourrions-nous nous inspirer du (futur) saint Charles de Foucauld dont la dévotion au culte eucharistique n'est pas à prouver. De juillet 1907 à janvier 1908, pendant 7 mois, frère Charles a dû renoncer à célébrer l'Eucharistie à Tamanrasset, étant seul et n'ayant pas reçu l'autorisation de célébrer. Durant 6 ans de janvier 1908 à juillet 1914, on lui retire l'autorisation de garder la réserve eucharistique (corresp. Sahar. p 604

et 527). Il écrit le 2 juillet 1907, à propos de sa dévotion à l'Eucharistie : « *Autrefois, j'étais porté à voir d'une part l'infini, le saint sacrifice, d'autre part le fini, tout ce qui n'est pas lui, et à toujours tout sacrifier à la célébration d'une sainte messe (...) Mais ce raisonnement doit pécher par quelque chose, puisque, depuis les apôtres, les plus grands saints ont sacrifié en certaines occasions la possibilité de célébrer à des travaux de charité spirituelle* ».

- Cette épreuve ne peut-elle pas être l'occasion de **nous interroger sur le lien entre la fréquence de nos communions et celles de nos confessions ?** Sur notre manière de préparer nos communions sans tomber dans un rigorisme destructeur ?
- Le trésor de la communion spirituelle, moyen authentique de participation à l'Eucharistie a-t-il toute sa place dans notre vie chrétienne habituelle ? **Faisons-nous une distinction entre communion fréquente et communion systématique ?** Ce temps de confinement ne peut-il pas nous interroger sur ce systématisme ? N'y a-t-il pas parfois une certaine banalisation du trésor de la communion dans nos habitudes ?

Père Yves Genouville, *curé.*



« Les fidèles incorporés à l'Église par le baptême ont reçu un caractère qui les délègue pour le culte religieux chrétien ; devenus fils de Dieu par une régénération, ils sont tenus de professer devant les hommes la foi que, par l'Église, ils ont reçue de Dieu (...) **Participant au sacrifice eucharistique, source et sommet de toute la vie chrétienne, ils offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle (...)** »

Concile Vatican II, Lumen Gentium 11

CEC 1389 L'Église fait obligation aux fidèles de participer les dimanches et les jours de fête à la divine liturgie et de recevoir au moins une fois par an l'Eucharistie, si possible au temps pascal préparés par le sacrement de la Réconciliation. Mais l'Église recommande vivement aux fidèles de recevoir la sainte Eucharistie les dimanches et les jours de fête, ou plus souvent encore, même tous les jours.

CEC 1392 Ce que l'aliment matériel produit dans notre vie corporelle, la communion le réalise de façon admirable dans notre vie spirituelle. La communion à la chair du Christ ressuscité, « vivifiée par l'Esprit Saint et vivifiante » conserve, accroît et renouvelle la vie de grâce reçue au Baptême. Cette croissance de la vie chrétienne a besoin d'être nourrie par la communion eucharistique, pain de notre pèlerinage, jusqu'au moment de la mort, où il nous sera donné comme viatique.

13. La participation la plus parfaite à la célébration eucharistique consiste à recevoir la communion sacramentelle au cours de la messe (...)

14. Il faut amener les fidèles à communier dans la célébration eucharistique elle-même. Cependant les prêtres ne refuseront pas de distribuer la communion, même en dehors de la messe, aux fidèles qui le demandent pour un juste motif (...) *Notes Pastorales du rituel de l'Eucharistie en dehors de la messe*